LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2024 - 007

Toiles@penser

Islam et islamisme : évolution, défis et perspectives

Fabienne Vermeylen

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à

81 € pour la Belgique,
117 € pour l'Europe pour la version papier, et
38 € pour la version numérique sous forme de PDF ou ePub
(ou plus pour un abonnement de soutien).

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2024 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 132-133 – *Mythologie, mémoire et narration. Le jeu des temporalités*
n° 134 – *1923-2023 L'exception turque vue de l'Europe*
n° 135 – *Francs-Parlers 2024*

Islam et islamisme : évolution, défis et perspectives[1]

Fabienne Vermeylen

La religion est un choix personnel qui ne regarde personne. C'est une décision intime d'adhérer ou de ne pas adhérer à une religion ou même d'en changer.

Guillaume Dye[2], professeur à l'Ulb, écrivait : « La religion, ce n'est jamais que ce que ses adhérents ou ses adeptes en font ». Donc une religion, ce n'est que ce que les hommes en font. Si on veut en faire un instrument de pouvoir, on en fait un instrument de pouvoir. Si on veut en faire un tremplin d'amour, on en fait un tremplin d'amour...

L'évolution de l'islam à travers les âges

Le concept d'islam des Lumières cherche à définir une version éclairée de l'islam, mais cela semble problématique. Il est important de souligner le siècle des Lumières, parce qu'il correspond à une période de la vie en Occident, en France et en Allemagne. On oublie souvent de mentionner l'*Aufklarung*[3] au Plérôme. Ces périodes ont été des Lumières pour l'Occident, mais il n'y a pas eu de révolution similaire dans les différents âges de l'islam.

Durant le premier âge de l'islam, connu sous le nom d'« âge de l'ignorance », Mahomet introduit progressivement une pensée nouvelle

[1] D'après l'enregistrement radiophonique *Islam et islamisme* avec Philippe Liénard, animé par Fabienne Vermeylen.

[2] Guillaume Dye est un islamologue et orientaliste français, professeur à l'Université libre de Bruxelles. Il est membre du *Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité* (Cierl) et du Groupe de recherche en histoire médiévale.

[3] L'*Aufklärung* est le nom donné au siècle des Lumières en Allemagne, qui s'étend approximativement des années 1720-1730 aux années 1775-1785, durant lesquelles se développera le *Sturm und Drang*. Ce courant intellectuel est souvent identifié aux Lumières. Le terme *Aufklärung* est utilisé en Allemagne à partir de 1770 et recouvre des notions particulièrement complexes.

qui évolue pour devenir l'islam. On parlera d'abord des mahométans, ensuite on parlera des Sarrasins. À ce moment, on est déjà en l'an 1000.

Mahomet naît vers 570. Son mariage avec Khadija, plus âgée de quinze ans, a lieu en 595. Les révélations divines apparaissent dans la grotte de Hira, en bordure de La Mecque, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, et s'étendent de 610 à 619.

Mahomet résidait dans une tribu en périphérie de La Mecque, une ville comptant environ trois mille habitants, un nombre considérable pour l'époque dans la péninsule arabe. Il appartenait à la tribu des Quraychites, d'où émergeront les dynasties des Omeyyades[4] et des Hachémites[5].

À ses débuts, cette religion n'était pas connue sous le nom d'islam, mais plutôt comme une pratique des partisans de Mahomet, appelés les mahométans. Les premières années ont été marquées par des conflits, rendant difficile l'établissement d'une nouvelle doctrine qui rejetait toutes les idoles vénérées depuis la Mésopotamie, pour n'en adorer qu'une seule : Ilāh, qui allait être nommé Allah, le dieu demi-lune. Ainsi, le symbole du croissant dans l'islam trouve son origine dans le culte du dieu demi-lune, Baal[6], de la Mésopotamie.

L'islam émerge progressivement, suivi dans ce premier âge par une période extraordinaire connue sous le nom de l'âge d'or, principalement grâce à l'apport des Arabes[7]. Ces derniers ont contribué de manière significative en introduisant une culture, une recherche, un recopiage des manuscrits grecs… Lorsque cet âge d'or touche à sa fin, il marque

[4] Les Omeyyades étaient une dynastie musulmane qui a régné sur le califat islamique de 661 à 750. Leur pouvoir s'étendait sur une grande partie du Moyen-Orient, de l'Espagne et de l'Afrique du Nord. L'un des califes les plus connus de cette dynastie était Abd al-Malik, qui a introduit la monnaie islamique standard et construit le Dôme du Rocher à Jérusalem. Les Omeyyades ont été renversés en 750 par les Abbassides, ce qui a entraîné la fin de leur règne et le déplacement du califat de Damas à Bagdad.

[5] Hachémites désigne les descendants de Hachim ibn Abd Manaf, de la tribu des Quraychites. La dynastie des Banu Qatadah, qui se réclame des Hachémite *via* Al-Hassan ibn Ali, a longtemps été la gardienne de la ville sainte de La Mecque, avant de prendre le nom de dynastie hachémite en 1916 lors de la fondation du royaume du Hedjaz. La dynastie des Hachémites, ou celle des Banû Hâchim est, aujourd'hui, la famille royale régnant en Jordanie, et a régné sur le royaume d'Irak jusqu'à la révolution républicaine de 1958.

[6] Le nom personnel Baal est également un nom théophore qui pourrait s'appliquer à de nombreuses divinités masculines dans tout le Levant et la Mésopotamie, mais il est le plus souvent utilisé pour désigner Baal Hadad, dieu de l'orage dans la religion cananéenne et mésopotamienne, qui finit par devenir aussi un dieu de la guerre. https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-652/baal/.

[7] Il ne faut pas confondre un musulman et un Arabe : les Arabes sont musulmans, mais tous les musulmans ne sont pas arabe. Il y a un milliard quatre cents millions de musulmans sur la planète et il y a deux cents millions d'Arabes.

le début de ce qu'on nomme l'*ijtihâd*[8]. À partir de ce moment, les sages de l'islam décident de transmettre l'héritage islamique, déclenchant ainsi un processus de régression. Parallèlement, au IX^e^ siècle, un mouvement apparaît, connu ultérieurement, au XVIII^e^ siècle, sous le nom de salafistes, prônant un retour aux valeurs des premiers compagnons du prophète. Cet islam évoluera à son rythme et se propagera à peu près partout.

L'islamisme et ses multiples facettes

L'islamisme, bien qu'étant une expression de l'islam, pourrait bénéficier d'une dénonciation claire de la part des *leaders* religieux, tels que les *oulémas* et les *ayatollahs*, pour réaffirmer l'islam comme une religion d'amour. Certains imams et intellectuels musulmans s'efforcent déjà de le faire, mais leur influence reste limitée. L'islam, dans sa diversité, pourrait adopter des positions plus fermes contre l'islamisme.

Il y a plusieurs types d'islamisme. Le salafisme aurait pu mourir de sa belle mort s'il n'avait pas été récupéré par la famille Saoud. La famille Saoud a fait revivre le salafisme dans un souci de pouvoir et d'hégémonie et de contrôle sur l'islam sunnite qui est l'islam majoritaire, nonante pour cent des musulmans sont sunnites. Le salafisme renaît sous une forme nouvelle qu'on appelle le wahhabisme.

Le musulman sunnite n'a pas de clergé, alors que le musulman chiite possède un « clergé » : les *mollahs*, les *ayatollahs*. Le sunnite a son *imam*, il va à la mosquée le vendredi et il écoute le prêche, il écoute la prière.

Les concepts de l'islamisme sont bien établis. Cependant, une forme particulière d'islamisme se développe dans des circonstances fascinantes : celle des Frères musulmans. Fondée en 1928, cette organisation voit le jour dans une Égypte sous domination coloniale. Ce contexte historique joue un rôle crucial dans leur émergence, car il alimente un désir de renouveau et de résistance face à l'occupation étrangère. Les Frères musulmans cherchent à revitaliser la société égyptienne en s'appuyant sur des principes islamiques, tout en répondant aux défis posés par la colonisation.

Les Frères musulmans aspirent à un *djihad* visant à libérer l'Égypte du colonisateur. Cette lutte pour l'indépendance trouve un écho favorable

[8] *Ijtihâd* est un terme arabe qui signifie littéralement « effort » ou « exercice d'effort ». Dans le contexte de l'islam, l'*ijtihâd* désigne l'effort d'interprétation et d'application de la loi islamique (*charia*) par des juristes musulmans qualifiés afin de résoudre des questions juridiques ou éthiques non encore traitées de manière explicite dans les textes religieux.

chez certains. Rapidement, l'organisation se structure sous l'impulsion de Hassan al-Banna[9], l'un de ses fondateurs et ancêtre de Tariq Ramadan. Dès ses premières déclarations, Hassan al-Banna définit clairement les objectifs et la nature des Frères musulmans, soulignant leur engagement envers la libération et le renouveau de la société égyptienne.

Les Frères musulmans se présentent comme une société secrète, et non comme un simple mouvement politique. Ils se dotent de tous les moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs. En lisant les discours de Hassan al-Banna, on comprend la nature du frérisme organisé, qui va au-delà de la simple contribution à la libération d'un pays colonisé. Initialement, les Frères musulmans visent à libérer l'Égypte, mais ils deviennent rapidement un mouvement hégémonique de contrôle. Depuis 1928, leur influence s'est propagée dans de nombreux pays islamiques, établissant des points d'ancrage à travers le monde.

En France, Florence Bergé, qui a séjourné au Caire, a écrit un livre remarquable sur le féminisme, suscitant de nombreuses controverses. Son travail met en lumière la manière dont le mouvement des Frères musulmans s'est infiltré dans toutes les sphères de la société moderne. Aujourd'hui, ce mouvement est présent dans les domaines sociaux, culturels, économiques et politiques, exerçant une influence considérable.

Il n'est pas question de dénoncer des individus, car cela n'apporte rien de constructif. Cependant, le phénomène de l'entrisme, où les Frères musulmans s'infiltrent dans le tissu social, est bien réel. Leur objectif ultime est l'instauration d'un califat mondial à court terme. Cela soulève des questions sociétales épineuses, telles que l'obligation pour tous de fréquenter la mosquée ou le port du voile par toutes les femmes, souvent perçu comme volontaire. Ce sont des sujets qui suscitent de vifs débats au sein de la société.

De nombreuses femmes musulmanes dans les pays islamiques luttent pour le droit de ne pas porter le voile. L'Université d'Al-Azhar a récemment publié une thèse remarquable affirmant que le voile n'est pas une obligation religieuse, mais plutôt une tradition. Cette distinction est cruciale, car une tradition ne constitue pas une obligation. Cependant, la *Oumma*, ou communauté musulmane, continue de faire croire aux femmes qu'elles doivent porter le voile.

[9] Hassan al-Banna (1906-1949) est le fondateur des Frères musulmans en Égypte. Il a joué un rôle clé dans la promotion d'un islam politique visant à réformer la société égyptienne. Son influence perdure à travers le mouvement qu'il a initié, qui s'est étendu bien au-delà des frontières égyptiennes.

On laisse souvent entendre que les femmes choisissent de porter le voile, ce qui suscite un débat sociétal important. L'objectif ici n'est pas de résoudre cette question, mais de mettre en lumière les faits. Actuellement, les Frères musulmans ont pénétré de nombreux secteurs. Ce qui inquiète, ce n'est pas tant leur présence, qui leur est intrinsèque, mais plutôt la faiblesse de la réaction face à cette situation. Il est préoccupant de constater que certaines associations frèristes reçoivent des financements publics, car soutenir l'islamisme avec de l'argent public est inacceptable et profondément choquant.

La plus récente évolution de l'islamisme, appelée « matérialisme », est un concept étrange et peu connu, introduit par le *cheikh* Kali. Pendant la seconde guerre du Golfe, il a fallu justifier l'intervention des Américains, souvent désignés comme le « grand Satan », ainsi que celle des impérialistes européens sur les terres d'islam pour mener la guerre en Irak. Une idée ingénieuse a été proposée pour que les pays musulmans acceptent cette intervention désastreuse de l'Occident en déclin : réaliser sans discussion ce que les dirigeants du Golfe souhaitent. Cette approche claire implique que la compréhension viendra rapidement si elle n'est pas immédiate. Une fois cette compréhension acquise, les problèmes disparaissent. Le matérialisme est une doctrine islamiste qui permet aux dirigeants du Golfe d'exercer progressivement un contrôle grâce à leur autorité, comme en témoignent des événements récents tels que la Coupe du monde et les prochains Jeux olympiques, après Paris, prévus dans ces régions.

Il est intéressant de noter qui joue le rôle d'intermédiaire dans les négociations entre le Hamas et la Palestine. L'Arabie saoudite et le Qatar apparaissent souvent dans ce contexte. Le Qatar est le seul à ne pas condamner les Frères musulmans. Tous les autres pays, y compris les voisins comme l'Égypte, considèrent les Frères musulmans comme une organisation terroriste.

Les enjeux de l'islamisme : un défi pour l'islam et au-delà

La question de l'islamisme est complexe, car elle pose un problème majeur, notamment en relation avec nos démocraties. L'islamisme n'est pas compatible avec les principes démocratiques. De ce point de vue, il est clair que l'idée de se soumettre, cent ans après la création des Frères musulmans en 1928, pour célébrer l'avènement d'un grand califat mondial, ne convainc pas. Il est peu probable que les laïques, les démocrates, ainsi que les diverses confessions chrétiennes et juives, soient enthousiastes à l'idée de vivre sous un califat mondial.

Dans l'histoire, trois grands califats ont existé, et il est intéressant de noter que le seul califat véritablement ouvert était celui d'Andalousie. Ce califat, connu sous le nom de califat de Al-Andalus, a été un foyer de culture et d'ouverture. Cependant, cette époque est révolue. Aujourd'hui, la question de l'islamisme et de ses objectifs politiques demeure un véritable problème. Il a été suffisamment expliqué dans divers ouvrages et discussions que l'islamisme peut masquer des objectifs politiques. Toutes les religions possèdent un aspect politique, car elles sont nées avec l'idée de se développer et de prospérer.

Contrairement à cette idée, la franc-maçonnerie, souvent comparée, ne cherche pas à convaincre ou à faire des adeptes de la même manière. Il n'est pas nécessaire de recruter activement, car ceux qui souhaitent rejoindre le mouvement le font de leur propre volonté, trouvant un espace d'égalité, de fraternité et de liberté. Dans ce laboratoire de pensée, les idées sont échangées sur un pied d'égalité, sous une voûte étoilée symbolisant notre condition de simples humains éclairés par les étoiles, dont nous ne sommes que des poussières. La franc-maçonnerie ne poursuit pas d'objectifs prosélytes ni n'ambitionne de diriger le monde ou de créer une organisation mondiale manipulatrice, contrairement à ce que certains films, comme « Force occulte », ont pu suggérer avant ou après la Seconde guerre mondiale : Elle n'est pas une pieuvre dirigeant le monde. Ceux qui propagent de telles idées le font souvent par ignorance. Il est permis d'être ignorant, mais cela peut poser des problèmes de cohabitation. Ce phénomène concerne non seulement certaines religions, mais aussi d'autres formes de pensée, où l'ignorance peut mener à des malentendus.

En ce qui concerne les religions, chacune possède son Adn, sa vertu et son projet de société. Cela inclut également les nouvelles religions ou églises qui ont émergé, surtout au XX^e^ siècle, comme les Témoins de Jéhovah, l'Église de l'Unification (Moon), la Scientologie, et d'autres mouvements similaires. Toutes ces entités ont un projet de société. Il n'y a pas de problème à ce qu'un projet de société existe, et chacun est libre d'y adhérer ou non. Ce qui pose problème, c'est la volonté de contraindre les autres à adhérer, et de stigmatiser ou d'exclure ceux qui ne se laissent pas convaincre, leur refusant ainsi les mêmes droits que les autres.

Il est inacceptable d'être condamné pour ses idées. L'époque de Galilée est révolue, et cela ne devrait plus être le cas aujourd'hui.

L'influence du *Coran* et de la *charia* dans le monde moderne

Le *Coran* est souvent décrit comme un dialogue entre Allah et Mahomet, transmis par l'archange Gabriel, selon la légende. En réalité, il provient de traditions orales enrichies par des écrits, compilés sous Mahomet et surtout après, sous le troisième calife. Le *Coran* ne contient que trois pour cent de règles normatives, c'est-à-dire d'obligations. Le reste est constitué d'histoires et de nombreux conseils moraux. Il se compose de cent quatorze sourates et de plus de deux mille huit cents versets.

En complément du *Coran*, il existe la *Sîra*, qui raconte la vie de Mahomet. Ensuite viennent les *hadiths*, qui sont des recueils des paroles, actions et gestes de Mahomet. Il en existe plusieurs dizaines de milliers, contenant parfois des éléments contradictoires. Les musulmans ouverts et éclairés y trouvent des paroles bienveillantes, tandis que ceux influencés par des doctrines plus radicales peuvent y puiser des justifications pour pratiquer l'islamisme.

L'islam ne dispose ni de *Code civil* ni de *Code pénal*. La *charia* représente l'ensemble des règles issues de divers textes, notamment des *hadiths*, formant un ensemble hétéroclite. Seuls les savants de l'islam, membres des conseils de jurisprudence islamique, sont habilités à interpréter ces règles et à déterminer ce qui est permis (*halal*) ou interdit (*haram*). Ce *corpus* de règles, souvent peu clair, s'immisce dans la vie des individus, se substituant parfois aux lois de l'État, que ce soit en France, en Belgique ou ailleurs.

Les islamistes ne reconnaissent pas la hiérarchie des normes d'un État, qui place la Constitution au sommet, suivie des lois, puis des décrets d'application et des arrêtés d'exécution. Ils soutiennent que la charia doit être respectée avant tout. Par exemple, le roi Mohammed VI du Maroc a récemment exprimé son souhait de voir son pays progresser et se réformer progressivement, tout en soulignant l'importance de ne pas écarter la *charia*, c'est-à-dire la loi islamique.

Pour mieux comprendre, il est essentiel de savoir que le terme « religion » est occidental et n'existe pas en arabe. Le mot « *dîn* » signifie justice. Ainsi, il n'y a pas la religion d'Allah, mais la justice d'Allah (*dîn al-islâm*). Dès lors qu'il s'agit de la justice d'Allah, un musulman est naturellement enclin à obéir à la loi d'Allah. Cette loi se trouve dans les textes sacrés, que les islamistes considèrent comme prioritaires par rapport à toute autre législation.

Dans une démocratie, cela pose problème, car ce n'est pas compatible avec le système juridique en place. Conscients de cette incompatibilité, les islamistes ont œuvré, notamment en Angleterre, puis en Belgique, en

France et ailleurs, à la création de tribunaux islamiques. Ces tribunaux, bien que souvent entourés de confidentialité et de manque de confirmation officielle, traitent de questions de succession, de conflits familiaux, de problèmes professionnels, et même de litiges commerciaux. Ils s'immiscent dans le droit civil, pénal, économique et commercial.

Cela constitue un véritable problème, car ces tribunaux, illégaux dans les milieux islamistes, rendent des décisions que les musulmans sont censés respecter. Sinon, ceux qui ne respectent pas les décisions des tribunaux islamiques risquent d'être exclus de la communauté et de perdre certains droits. La situation est complexe, notamment pour les femmes musulmanes qui sont autonomes et indépendantes financièrement. Si elles choisissent de ne pas suivre la loi islamique et de respecter les lois de la démocratie belge, cela demande beaucoup de courage. Cependant, peu de femmes se sentent capables de prendre cette décision de manière autonome, sans l'influence de leur communauté. Quant aux hommes, bien qu'ils soient peut-être plus nombreux à avoir un emploi, peu osent également s'affranchir de ces influences.

Il existe un espoir dans la jeunesse musulmane, qui commence à prendre ses distances avec l'islamisme. Certains jeunes adoptent une attitude plus flexible, notamment pendant le ramadan, en suivant leurs propres convictions. Le *Coran*, en réalité, permet certaines choses qui ne sont pas toujours mises en avant. Cela a été analysé dans divers ouvrages, montrant que le *Coran* ne prescrit pas autant de règles strictes sur le ramadan qu'on pourrait le croire.

L'évolution du statut de la femme dans l'islam

Le statut de la femme dans l'islam, tel que présenté dans le *Coran*, a marqué un progrès par rapport à la situation antérieure. En matière de succession, d'héritage, de bienveillance et de statut social, les femmes ont bénéficié d'une meilleure considération à partir de l'époque coranique. Cependant, Mahomet, qui devait donner l'exemple, a eu treize épouses, bien que le *Coran* stipule qu'un homme ne peut avoir plus de quatre femmes. À cette époque, l'égalité entre hommes et femmes n'était pas présente dans l'islam, mais il est important de rappeler qu'elle ne l'était pas non plus dans le monde chrétien ou judaïque. Par exemple, dans les années 1970 en Belgique, une femme ne pouvait pas travailler ou ouvrir un compte bancaire sans l'accord écrit de son mari. L'islam, étant né bien après le christianisme, doit sans doute encore évoluer. Espérons qu'il progresse vers une plus grande égalité.

De manière surprenante, en Europe, des femmes converties à l'islam ou musulmanes de deuxième ou troisième génération mènent des combats avec des approches variées concernant le statut de la femme. Bien que toutes soient respectées, il existe des différences notables dans leurs perspectives et leurs approches.

Le statut de la femme mérite encore beaucoup d'évolution partout dans le monde.

Nos Toiles@penser 2023

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Identité

L'identité et l'écologie, Léo Goyens
Identité fantasmée, Baudouin Decharneux
La complexité de l'identité, Baudouin Decharneux
La guerre juste ou injuste, Fabienne Vermeylen
À la recherche d'une identité perdue : une identité retrouvée, Marcel Bolle De Bal
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ? – 1, Michèle Syriex
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ? – 2, Philippe Eloy
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ? – 3, Claudine Cornet
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ? – 4, Fabienne Vermeylen
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ? – 5, Carmen Louis
Transformer les identités brouillées en identité partagée : le pari du dialogue interconvictionnel, J.-L. Cornez, S. Chonavey, T. Letovaltseva, R. Tyszblat, D. Leblond, S. Andouh
Au jardin des réminiscences, Marie-Laurette Fantinel

Qualité de la vie – Bien être

Le suicide assisté, enjeu bioéthique, Marcel Bolle De Bal
Libérations, Marcel Voisin
Cheveux, poils et voiles : interactions en surfaces et profondeurs, Dominique Van Neste

Monde associatif

Bruxelles Laïque, Fabienne Vermeylen
Les nouvelles formes de pauvreté, Fabienne Vermeylen

Enseignement

ÉVRAS à l'école, maladresses et remous, Claude Wachtelaer
Évaluation des enseignants, faut-il ouvrir la boîte de Pandore ?, Claude Wachtelaer
Adieu monsieur l'instituteur, retournez donc à l'école, Claude Wachtelaer

Wokisme

Du devoir de mémoire à la damnatio memoriae, le cas Roger Nols, Claude Wachtelaer

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles